



PRÉFET DE LA SEINE-MARITIME

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER

Service Mer, Littoral et environnement Marin

Capitainerie du Port de Dieppe

AVIS AUX USAGERS

EMPLACEMENT: **PORT DE DIEPPE**

DATE DU FAIT SIGNALÉ: **02/10/2024**

FAITS À SIGNALER:

Perturbations mouvement de grève

En raison d'un mouvement de grève à la Capitainerie du port de Dieppe à partir du 15/10/2024 08h00, de fortes perturbations sur le domaine portuaire sont à prévoir.

- Les ouvrages mobiles non essentiels à la circulation des véhicules d'urgence et de secours seront placés en position « priorité à la navigation maritime »
- Les commandants et patrons de navires se conformeront strictement aux dispositions de l'article 9.1 du règlement particulier de police du port.

Les consignes de sécurité resteront données par « Dieppe port » sur VHF 12.

Diffusion :

Sous-préfecture Dieppe
Paris-Normandie
Informations Dieppoises
E-scaleport
DDTM76
AIMLP
Mairie de Dieppe
CRPEM-HN
C.V.D.
CND Aviron
DFDS
Pilotage Rouen

SMPD
SMPD / Exploitation
SMPD / Outillage
SMPD / Pêche
SMPD / Plaisance
COMAR Manche
CROSS GNZ
Sémaphore de Dieppe
TSM
Lamanage Dieppe
AUPPD
Affichage CAPD

À Dieppe, le 02 octobre 2024

Par intérim

Cédric MATHIEU
Responsable de Capitainerie
Adjoint au Commandant du Port de Dieppe

Cédric MATHIEU
Responsable de capitainerie
Adjoint au commandant du port de Dieppe